

# PREPARATION IEJ 2011 - 2012

## Les métiers de la sécurité

Directeur des études : Patrick MISTRETTA

Date d'inscription IEJ : de mi-juillet à mi-septembre 2011

Site internet : <http://www.iej-lyon3.fr>

Courriel : [iej-adm@univ-lyon3.fr](mailto:iej-adm@univ-lyon3.fr)

Frais de scolarité IEJ : environ 750 euros  
(hors frais de Sécurité Sociale)

### CONCOURS PRÉPARÉS

Commissaire de police, Officier de police, Officier de gendarmerie, Inspecteur des douanes.

### INTERVENANTS

Sébastien ADALID, Allocataire de recherches, Université Lyon 3

Franck ARPIN-GONNET, Maître de Conférences, Université Paris 8

Nicolas BARBAROUX, Maître de Conférences, Université Saint Etienne

Sébastien BENETULLIERE, Directeur de cabinet

Jean-Pierre BERTHET, Magistrat

Pierre BORDEREAU, Commissaire divisionnaire de police

Anne-Sophie CHAVENT-LECLERE, Maître de Conférences, Université Lyon 3

Christophe DESMARIIS, Commissaire de police

David FRAPET, Inspecteur des douanes

Marc LABALME, Commissaire de police

Franck MARMOZ, Maître de Conférences, Université Lyon 3

Patrick MISTRETTA, Maître de Conférences, Université Clermont Ferrand 1.

François MOLIN, Commissaire divisionnaire honoraire de police

Marianne MOLINER-DUBOST, Maître de Conférences, Université Lyon 3

Christophe NIED, Lieutenant Colonel, Région gendarmerie Rhône-Alpes

Didier ROSSELIN, Commissaire principal de police

Guillaume THOMAS, Professeur d'anglais

Céline WRAZEN, Doctorante Université Lyon 3

### ENSEIGNEMENT

- Début des enseignements : 6 septembre 2011

- Répartition des enseignements : 2 semestres

- Nombre d'heures d'enseignement : 407 heures

La préparation initiale sera complétée par :

↪ Deux entraînements au grand oral dans les conditions du concours

↪ Un stage en brigade de gendarmerie pour les étudiants concernés.

### EPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ

- ↪ Culture juridique et politique ; remise à niveau : **15 heures** – Sébastien BENETULLIERE
- ↪ Note de synthèse : **20 heures** – François MOLIN et Didier ROSSELIN
- ↪ Culture générale : **40 heures** – François MOLIN
- ↪ Approche scientifique de la preuve pénale : **6 heures**
- ↪ Droit administratif : **40 heures** – Marianne MOLINER-DUBOST
- ↪ Libertés publiques et Droit constitutionnel : **30 heures** – Sébastien BENETULLIERE
- ↪ Droit pénal général et spécial : **37 heures** – Patrick MISTRETTA
- ↪ Procédure pénale, correction des concours blancs et sujets transversaux : **60 heures** – Franck ARPIN-GONNET ; Pierre BORDEREAU ; Anne-Sophie CHAVENT-LECLERE
- ↪ Droit de l'union européenne : **20 heures** – Sébastien ADALID
- ↪ Finances publiques : **20 heures** – Céline WRAZEN
- ↪ Entraide répressive internationale : **8 heures** – Jean-Pierre BERTHET
- ↪ Economie (inspecteur des douanes) : **20 heures** – Nicolas BARBAROUX

### EPREUVES ORALES D'ADMISSION

- ↪ Anglais : **40 heures** – Guillaume THOMAS
- ↪ Organisation générale de la défense et de la sécurité : **20 heures** – Christophe NIED
- ↪ Culture de l'institution policière : **16 heures** – Christophe DESMARIIS, Marc LABALME
- ↪ Approche générale de l'institution douanière : **10 heures** – David FRAPET
- ↪ Technique de l'expression orale : **5 heures** – Franck MARMOZ
- ↪ Deux entraînements au grand oral : l'un dans les locaux de l'Université Lyon 3 et l'autre dans les locaux et avec les moyens de l'E.N.S.P.

#### REMARQUES :

Certaines matières sont spécifiques aux concours de la police, de la gendarmerie ou d'inspecteur des douanes ; néanmoins, l'ensemble des étudiants inscrits à la filière métiers de la sécurité peuvent y assister.

Les enseignements sont réalisés pour moitié par des praticiens (commissaires de police et officiers de gendarmerie) et pour moitié par des universitaires (Professeurs, Maître de Conférences, Docteurs en droit)

Une rentrée solennelle en présence de toute l'équipe enseignante a été fixée

le JEUDI 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2011 à 14 h  
Amphithéâtre Huvelin  
15 quai Claude Bernard – 69007 LYON

WWW.IEJ-LYON3.FR